

Actu CE du 16.05.2018 – Spécial ASC

Le **SNU** Pôle Emploi **FSU** Occitanie vous informe sur l'Actualité du CE :

BILLETTERIE – 4 thématiques

Parc Aquatique : (Cap d'Agde, Fréjus, St Cyr sur Mer, St Maxime, St Cyprien, Le Garric, Agen).

Opéra - Ballet - Théâtre : (Montpellier, Toulouse).

Escape Games : (Toulouse, Tarbes, Perpignan, Albi, Rodez, Nîmes, Montpellier).

Spectacles : (Montpellier, Toulouse, Pau).

- . Une prise en charge unique de 50% de la valeur de la Prestation.
- . Une information sera faite via un mail du CE.
- . Votre Inscription ne sera définitivement validée qu'après clôture des inscriptions et après validation du respect des budgets alloués.
- . La fiche « Amaris » (dossier de l'agent) détermine le nombre de billets commandables par thématique.
- . La participation financière du CE s'applique à un billet par agent et ayant droit.
- . La carte de prestations proposée et le principe de la fongibilité par ligne thématique ont recueilli un vote unanime des élus.

COLONIES DE VACANCES & SEJOURS LINGUISTIQUES Enfants

- . Une pondération cumulative d'une valeur unique de 1 sera appliquée à l'enfant qui aura bénéficié de la prestation. L'agent ne sera donc pas impacté en cas de demandes ultérieures d'une prestation à son titre et cela permettra une « rotation » des demandes de colonies.
- . Il est possible d'inscrire un enfant à plusieurs colonies avec participation du CE et un classement prioritaire sera établi en fonction de la pondération de chaque enfant.
- . Les lignes budgétaires « Colonies » sont fongibles afin de satisfaire au mieux les inscriptions enregistrées.
- . Un vote majoritaire des élus a validé ces principes :

Pour : SNU – FO – SNAP – CFDT – UNSA / **Abstention** : CGT - CGC



VOYAGES - Moyens et Courts séjours

. **Pour les enfants de 0 à 18 ans** : le taux de la prise en charge sera identique à celui de l'agent qui l'accompagnera.

. Pour les weekends « Découverte de la région », la prise en charge sera de 50%.

. Un vote majoritaire des élus a validé ces principes :

Pour : SNU – FO – SNAP – CCG – UNSA / **Abstention** : CGT - CFDT

. **Pour les enfants de 18 à 26 ans** : le taux de prise en charge sera de 10%.

. Pour les weekends « Découverte de la région », la prise en charge sera de 50%.

. Un vote majoritaire des élus a validé ces principes :

Pour : FO – SNAP – CFDT – CGC / **Abstention** : SNU - CGT – UNSA

MECENAT - PARRAINAGE

. Un agent peut saisir le CE par mail, en tant que participant ou organisateur d'un évènement en lien avec l'humanitaire ou le social, pour bénéficier d'une aide financière ou d'une action de promotion / publicité.

. Le budget par manifestation est limité à 300 euros.

. La demande est instruite par le bureau du CE qui la présente ensuite en CE pour une validation par un vote majoritaire.

. Un vote majoritaire des élus a validé ces principes :

Pour : SNU - FO – SNAP – CFDT – CGC – UNSA / **Abstention** : CGT

Lézignan Corbières, le 16 Mai 2018

